



L'an DEUX MIL QUATRE, le VENDREDI 20 AOUT, à 15 h 20, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Député-Maire (séance clôturée à 18 h 45).

#### ETAIENT PRESENTS

René-Paul VICTORIA/ Jean-Jacques MOREL/ Dominique FOURNEL/ Nassimah DINDAR (arrivée à 15 h 41, au Rapport n° 04/4-09)/ Ibrahim DINDAR/ Patricia HOARAU (arrivée à 16 h 15, au Rapport n° 04/4-19)/ Gino PONIN-BALLOM/ Serge HOARAU/ Christian ALBANY/ Albert LEBON/ Patricia SALIMINA (arrivée à 16 h 00, au Rapport n° 04/4-14)/ Pascal HO-CHUI/ Claudine GERMAIN/ Rose Mai AIMART/ Freddy SAMY/ Marie-Ghislaine RAMASSAMY/ Daniel POUNY/ Jean-Baptiste RIVIERE (arrivé à 15 h 30, au Rapport n° 04/4-02)/ Jeannine SISAHAYES/ Pascal GRONDIN/ Marie Julianne BABEF/ Antoine Henri LAURET/ Marie-Aillette DE FLORE/ Hervé MARODON/ Minh NGUYEN/ Josiane PEPIN/ Gilda BABY/ Jean-Pierre SERVEAUX/ Nadine ECLAPIER/ Jean-Hugues POYNIN/ Marie Jocelyne AUBRAS/ Marie-Claude DAMON/ Sonia IBAO/ Richemont SOUCRAMANIEN/ Nalini VELOUPOULE-MERLO/ Nathalie CLAIN (arrivée à 16 h 55, au Rapport n° 04/4-23 -Article 6574-)/ Paul HOARAU/ Edith NALEM/ Marie-Cécile SEIGLE-VATTE/ Alain ARMAND/ Hajasoa PICARD/ Marie Monique ORPHE (arrivée à 16 h 09, au Rapport n° 04/4-17)

#### ETAIENT REPRESENTES

Georges FRUTEAU DE LACLOS		par Pascal GRONDIN
Jean-Claude PAYET	<i>pour la durée de la séance</i>	par Serge HOARAU
Charles-Henri GERARD		par Christian ALBANY
	<i>du Rapport n° 04/4-01 au Rapport n° 04/4-09</i>	
Paul HOARAU	<i>et</i>	par Marie-Cécile SEIGLE-VATTE
	<i>du Rapport n° 04/4-23 au Rapport n° 04/4-25</i>	
Nassimah DINDAR	<i>jusqu'à son arrivée à 15 h 41</i>	par Ibrahim DINDAR
Patricia SALIMINA	<i>jusqu'à son arrivée à 16 h 00</i>	par Pascal HO-CHUI
Patricia HOARAU	<i>jusqu'à son arrivée à 16 h 15</i>	par Rose Mai AIMART
Ibrahim DINDAR	<i>à son départ à 17 h 02</i>	par Dominique FOURNEL
Jean-Jacques MOREL	<i>à son départ à 17 h 18</i>	par Nalini VELOUPOULE-MERLO

Les membres présents (42 sur 55) formant la majorité de ceux actuellement en exercice ont pu délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale (Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la Loi du 5 avril 1884 (Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales), procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Nalini VELOUPOULE-MERLO a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

#### PROCEDURE DE VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2004

(hors Budget principal)

Sur proposition du Député-Maire, le Conseil Municipal a procédé à un vote global (et non par chapitre), distinctement sur chacun des Budgets :

- |                                     |                     |
|-------------------------------------|---------------------|
| 1° Annexe Eau                       | Rapport n° 04/4-27, |
| 2° Régie Affaires Funéraires        | Rapport n° 04/4-29, |
| 3° Régie Marchés et Droits de Place | Rapport n° 04/4-31. |



**MISE AUX VOIX DES RAPPORTS**

en l'absence momentanée du Député-Maire

en application de l'Article L. 2131-11  
du Code Général des Collectivités Territoriales

- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/4-01	Politique de la Ville Saint-Denis 2000
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/4-23 <i>confère ci-après Article 65736 et Article 6574</i>	Budget Supplémentaire 2004 Chapitre 65 / divers organismes
- Dominique FOURNEL	Rapport n° 04/4-23	Budget Supplémentaire 2004 Article 65736 / Caisse des Ecoles
- Dominique FOURNEL	Rapport n° 04/4-23	Budget Supplémentaire 2004 Article 6574 / Saint-Denis 2000

Saint-Denis 2000 Contrat de Ville

**DEPLACEMENTS D'ELUS**

en application de l'Article L. 2131-11  
du Code Général des Collectivités Territoriales

Conformément aux dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

		MEMBRE DE (DU / DE LA / D')	
- René-Paul VICTORIA		Saint-Denis 2000	Rapport n° 04/4-01
- Ibrahim DINDAR			
- Gino PONIN-BALLOM			
- Pascal HO-CHUI			
- Ibrahim DINDAR		GIP/ GPV	Rapport n° 04/4-02
- Serge HOARAU			
(1) Patricia SALIMINA			
- Albert LEBON		CGE	Rapport n° 04/4-11
- Jean-Jacques MOREL	respectivement,	SIDR	Rapport n° 04/4-14
- Ibrahim DINDAR	au titre		
- Gino PONIN-BALLOM	du mandat de Conseiller Général		
- René-Paul VICTORIA		organismes divers <i>confère ci-après Article 65736 et Article 6574</i>	Rapport n° 04/4-23 (Chapitre 65)
- Hervé MARODON		SEMADER	Rapport n° 04/4-23 (Article 6572)
- Jean-Jacques MOREL	respectivement,	SIDR	Rapport n° 04/4-23 (Article 6572)
- Ibrahim DINDAR	au titre		
- Gino PONIN-BALLOM	du mandat de Conseiller Général		
- René-Paul VICTORIA		Caisse des Ecoles	Rapport n° 04/4-23 (Article 65736)
- Rose Mai AIMART			
- Marie-Ghislaine RAMASSAMY			
(2) Héléne YOULA			
- Josiane PEPIN			
- Nadine ECLAPIER			

(1) arrivée au Rapport n° 04/4-14

(2) absente à la séance

Saint-Denis 2000 Contrat de Ville  
GIP/ GPV Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville de Saint-Denis  
CGE Compagnie Générale des Eaux  
SIDR Société Immobilière du Département de La Réunion  
SEMADER Société d'Economie Mixte d'Aménagement, de Développement et d'Équipement de La Réunion

DEPLACEMENTS D'ELUS

en application de l'Article L. 2131-11  
du Code Général des Collectivités Territoriales

(suite)

		MEMBRE DE (DE LA)	
- René-Paul VICTORIA		Saint-Denis 2000	Rapport n° 04/4-23
- Ibrahim DINDAR			(Article 6574)
- Gino PONIN-BALLOM			
- Pascal HO-CHUI			
- Albert LEBON		CGE	Rapport n° 04/4-26
- Albert LEBON		CGE	Rapport n° 04/4-27
(1) Ibrahim DINDAR	au titre du mandat de Conseiller Général	SHLMR	Rapport n° 04/4-36
- Hervé MARODON			
(2) Jean-Jacques MOREL	respectivement,	SIDR	Rapport n° 04/4-44
(1) Ibrahim DINDAR	au titre		
- Gino PONIN-BALLOM	du mandat de Conseiller Général		
(2) Jean-Jacques MOREL	respectivement,	SIDR	Rapport n° 04/4-46
(1) Ibrahim DINDAR	au titre		
- Gino PONIN-BALLOM	du mandat de Conseiller Général		
- Albert LEBON		CGE	Rapport n° 04/4-53
(1)	parti au Rapport n° 04/4-24		
(2)	parti au Rapport n° 04/4-31		

Saint-Denis 2000 Contrat de Ville  
CGE Compagnie Générale des Eaux  
SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de La Réunion  
SIDR Société Immobilière du Département de La Réunion

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

- hors application des Articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires	Remarques
<b>ARRIVEES</b>		
Jean-Baptiste RIVIERE	à 15 h 30	au Rapport n° 04/4-02
Nassimah DINDAR	à 15 h 41	au Rapport n° 04/4-09
Patricia SALIMINA	à 16 h 00	au Rapport n° 04/4-14
Marie Monique ORPHE	à 16 h 09	au Rapport n° 04/4-17
Patricia HOARAU	à 16 h 15	au Rapport n° 04/4-19
Nathalie CLAIN	à 16 h 55	au Rapport n° 04/4-23 avant vote de l'Article 6574
<b>DEPLACEMENTS</b>		
Paul HOARAU	de 15 h 27 à 15 h 40	du Rapport n° 04/4-01 au Rapport n° 04/4-09 procurator à Marie-Cécile SEIGLE-VATTE
Freddy SAMY	de 15 h 42 à 15 h 47	du Rapport n° 04/4-10 au Rapport n° 04/4-11
Gilda BABY	de 15 h 49 à 15 h 52	du Rapport n° 04/4-12 au Rapport n° 04/4-13
Gilda BABY	de 16 h 15 à 16 h 24	du Rapport n° 04/4-19 au Rapport n° 04/4-21
Albert LEBON	de 16 h 32 à 16 h 46	au Rapport n° 04/4-23 avant mises aux voix
Patricia SALIMINA	de 16 h 35 à 17 h 00	au Rapport n° 04/4-23 avant mises aux voix et vote du Chapitre 023
Paul HOARAU	de 16 h 35 à 17 h 09	du Rapport n° 04/4-23 au Rapport n° 04/4-25 procurator à Marie-Cécile SEIGLE-VATTE
Gilda BABY	de 16 h 36 à 17 h 06	du Rapport n° 04/4-23 au Rapport n° 04/4-24
Jean-Jacques MOREL	de 16 h 51 à 17 h 02	du Rapport n° 04/4-23 au Rapport n° 04/4-24 après mise aux voix du Chapitre 65
Hajasoa PICARD	de 17 h 01 à 17 h 03	du Rapport n° 04/4-23 au Rapport n° 04/4-24 avant mise aux voix du Chapitre 16
Albert LEBON	de 17 h 02 à 17 h 18	du Rapport n° 04/4-24 au Rapport n° 04/4-32
Gino PONIN-BALLOM	de 17 h 02 à 17 h 27	du Rapport n° 04/4-24 au Rapport n° 04/4-36
Nassimah DINDAR	de 17 h 02 à 17 h 33	du Rapport n° 04/4-24 au Rapport n° 04/4-40
Dominique FOURNEL	de 17 h 18 à 17 h 22	du Rapport n° 04/4-32 au Rapport n° 04/4-35
Alain ARMAND	de 17 h 26 à 17 h 33	du Rapport n° 04/4-36 au Rapport n° 04/4-40
Gino PONIN-BALLOM	de 17 h 35 à 17 h 48	du Rapport n° 04/4-43 au Rapport n° 04/4-46

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

(suite)

- hors application des Articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires	Remarques
	<b>DEPARTS</b>	
Ibrahim DINDAR	à 17 h 02	au Rapport n° 04/4-24
Gilda BABY	à 17 h 10	procuration à Dominique FOURNEL au Rapport n° 04/4-26
Marie-Claude DAMON	à 17 h 11	au Rapport n° 04/4-27
Jean-Jacques MOREL	à 17 h 18	au Rapport n° 04/4-31
Minh NGUYEN	à 17 h 47	procuration à Nalini VELOUPOULE-MERLO au Rapport n° 04/4-46
Nassimah DINDAR	à 18 h 07	au Rapport n° 04/4-58

Le Député-Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **27 AOUT 2004** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 42 sur 55.

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTOR